

	LES FICHES DIDACTIQUES DE LA L.F.F.S. BRABANT
	FICHE 05
	L'ESPRIT et la LETTRE 5
	QUAND L'ARBITRE EST ABSENT...
	Edition du 11 février 2007

Une absence d'arbitre, aussi rare soit-elle, peut causer pas mal de tracas. Voici la marche à suivre accompagné d'un timing.

Avant le match : vérifier dans le Brabant's News quel est le nom de votre arbitre et tachez de savoir si votre arbitre siffle la partie précédente, cela peut vous aider

Arriver à l'heure (30' pour le délégué au terrain !!) afin d'accueillir votre arbitre

Si l'arbitre est absent +/- 20 `minutes avant la rencontre, il est vivement recommandé de commencer à prendre ses dispositions. Le délégué au terrain (et il n'est sûrement pas interdit de lui donner un coup de main) se met à la recherche d'un arbitre si possible dans l'ordre de priorité fixé par les Règles de jeu, c'est à dire :

- un arbitre neutre présent dans la salle (si cette personne se fait connaître auprès du délégué, que de temps de gagné !)
- un arbitre appartenant au club visiteur, puis visité (remarque identique que ci-dessus)
- un membre licencié présent neutre d'abord, visiteur ensuite et pour finir visité. (la remarque ci-dessus reste valable)
- un joueur visiteur, et en dernier recours un joueur visité qui ne pourra se soustraire à cette désignation.

Quelques recommandations finales :

- Cette procédure, qui peut paraître longue, sera bien moins énervante si TOUT LE MONDE y met du sien.
- N'oubliez pas que pendant tout ceci, l'heure avance. Feuille de match et centralisation des licences et des documents d'identité n'attendent pas. Dès lors, donnez un coup de main au délégué de terrain, tout le monde sera gagnant.
- Une fois la désignation faite, l'arbitre désigné prends en main la direction de la partie pour la mener, avec toute l'honnêteté, exigée par cette tâche, à son terme.
- Seul l'arbitre officiel peut reprendre le match en cours et ceci pendant un arrêt de jeu.

Qu'on se le dise

AVE

[<< Retour >>](#)